



L'édito **Hausse des carburants et inflation, Quelles mesures d'urgence ?**



Pour faire face à la hausse des carburants et l'inflation qui arrive, le gouvernement a trouvé la solution pour les fonctionnaires => Va t-il augmenter la valeur du point d'indice ? Bien sur que non !

La circulaire fonction publique « Amiel » demande de limiter les déplacements professionnels et préconise trois jours de télétravail. Pour autant le télétravail reste au bon vouloir des chefs de service.

Les grandes compagnies pétrolières ont réalisé des **profits records ces dernières années**. Le prix payé à la pompe n'a plus grand-chose à voir avec le coût réel de production (bien inférieur).

Une partie importante de ce que nous payons sert à alimenter la spéculation, donc des profits supplémentaires.

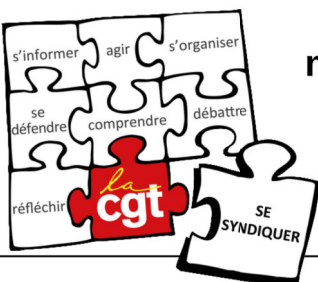
L'urgence est au blocage des prix et à la taxation des profits et du racket énergétique.

Plutôt que d'augmenter sans cesse les crédits alloués aux dépenses militaires, à la militarisation de la société et de l'économie française, la **CGT Fonction publique** revendique pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique, fonctionnaires et contractuel·les :

- Le dégel de la valeur du point et son indexation sur l'inflation,
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat au titre des années antérieures,
- La revalorisation du minimum de traitement à un moment où la smicardisation frappe les agent-es de la fonction publique et que 356 000 d'entre elles et eux perçoivent une indemnité pour être au niveau du Smic,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- La revalorisation du barème kilométrique pour les agent-es public·ques.



Plus que jamais, il va falloir se mobiliser pour obtenir des mesures d'urgence.





ETP ... suite ... et fin ?!

A la lecture du PV du CSAL « emplois », **La CGT** se félicite de n'avoir pas participé à ce simulacre de dialogue social puisque la direction n'a répondu à aucune question de l'intersyndicale. Le référentiel ayant changé, on ne peut comparer TAGERFiP et ETP ! Eh ben voyons !!

Ainsi 26 chaises (+20 A, -1 huissier, -15 B, -30 C) disparaissent bien des services dans le Var. Mais où ça ? La direction se garde bien d'être transparente sur le sujet. Pour preuve, au lancement de la campagne de mutations locales, elle n'a pas publié la liste des postes vacants.

Le motif ? Il faut attendre le dépôt des fiches de vœux pour établir un nouvel ETP en prenant en compte le temps de travail, entendez la force réelle de travail. Par comparaison avec le référentiel ETP fixé par la DG et communiqué au CSAL du 5/03/2026, la direction affectera, ou pas, les ETP nécessaires.

Quid alors du remplacement d'un agent à temps partiel de droit à 80 % ou d'un temps partiel thérapeutique à 50 % ? Et quand est-il des 30 agents et 15 contrôleurs en trop pour atteindre la cible du référentiel ETP ?

L'opacité est totale !

Depuis la Loi de Transformation de la Fonction Publique et la suppression des CAP de mutation, la DG n'a cessé de remettre en cause les droits et garanties pour se donner le maximum de liberté dans la gestion des personnels.

La réforme du référentiel emploi ETP (Équivalent Temps Plein) est la dernière attaque de cette entreprise de démolition. Au 1^{er} septembre, le réveil risque d'être rude autant pour les agents que pour les chefs de service car tous auront à assurer leurs missions de service public avec toujours moins d'agents !

Mais pas de stress, la DG a un plan santé mentale national !!●



Avec le mois de mai, vient le temps des mutations locales. Mais pour celui ou celle qui n'a pas eu une promotion ou un désir de muter depuis le NRP, c'est la douche froide !

Les règles ont changé, ou plutôt sont réduites à portion congrue. Déjà, les CAP avaient disparu du paysage. Puis, les cadres supérieurs ont expérimenté la généralisation de l'affectation au choix et au fil de l'eau. Et depuis l'an dernier, les cadres A sont affectés au choix au niveau local. Il n'est d'ailleurs plus question d'affectation mais de **recrutement** !

Affectation au choix



Pour chaque poste souhaité, l'inspecteur doit déposer une lettre de motivation, son CV et ses 3 derniers CREP (quand on vous dit que c'est la pierre angulaire de votre carrière!!). Il pourra aussi se soumettre à un entretien avec le chef de service.

Ainsi, ce dernier a une nouvelle corde à son arc : c'est un « recruteur ». Problème : il n'a pas la main sur la vacance des postes de son service (le poste peut être gelé ou supprimé) et la direction se réserve le droit d'arbitrer, comprenez choisir le recruté.

Les priorités et critères ne trouvent à s'appliquer qu'en cas de candidatures équivalentes. Bref, rarement, voire jamais.

La voie est ainsi ouverte aux discriminations liées à l'âge (trop vieux, trop jeune), au sexe (éventuelles grossesse ou garde enfant malade), au handicap, au temps partiel, etc.

Et comme à la DGFIP, les attaques procèdent toujours de la même manière (on commence par les grades supérieurs puis on l'applique aux grades inférieurs), le risque est grand que demain ce soit le tour des catégories B et C, même si ce mode opératoire est une véritable usine à gaz (pas moins de 3 mouvements locaux pour le A) !!

A l'opposé, la CGT revendique des règles contre le « choix du prince » !●



Mais que fait le syndicat ?!

L'immobilier



Plan cité Toulon Lorgues

Élaboré par l'ancien DDFiP en 2019, vendu comme étant LE super projet, sa présentation officielle en 2023 annonçait une catastrophe vu la faiblesse du budget au regard des travaux nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des agents (JEM n°124). C'était sans compte sur la capacité de **la CGT** à fédérer les mécontentements et les actions en intersyndicale et interministérialité (DDTM).

Tournées de service, HMI, manifestations et audiences en Préfecture, droit d'alerte ont quelque peu chamboulé le chantier initial. Le changement des fenêtres et le recouvrement des sols n'étaient pas prévus. L'acoustique et les ambiances lumineuses doivent encore être réglées. Mais **la CGT** ne lâche rien ! ●

Plan cité Toulon Les Lices

Le projet initial ne prévoyait que 32 places de parking pour 107 agents. En plus des mobilisations relatives au plan cité, **la CGT** a aidé les agents de Vert Coteau à ne pas lâcher leur revendication du stationnement gratuit : pétition, envahissement du CSAL, accueil du directeur à Vert Coteau ont débouché sur la mise à disposition privative d'un parking à proximité du site des Lices. ●

Toulon Saint-Bernard

L'immeuble était vendu dans le cadre du plan cité toulonnais aux dires de la direction ! Une aberration pour les syndicats alors que la direction était locataire pour d'autres services toulonnais, que l'immeuble hébergeait le restaurant administratif et qu'il possédait un parking pour les agents. En intersyndicale, **la CGT** a défendu un contre projet et avec la mobilisation des agents sur l'ensemble du plan cité, la direction a fait sien ce projet. Au final, le SGC, la Pairie, un service de l'éducation nationale, un autre des routes, et un centre de contact amendes devraient être installés dans l'immeuble après sa rénovation. ●

Dans le marasme général actuel, on pourrait légitimement se poser la question vu les nombreux reculs que l'on connaît. Mais, ce serait oublier les victoires, n'ayons pas peur des mots, que la CGT FiP 83 acquiert avec les agents, notamment en matière d'immobilier.

Dès le mois de septembre 2023, la CGT FiP 83 alertait sur la nouvelle politique immobilière de l'État (LLV 38). Si le flex office n'a pas encore trouvé à réellement s'implanter à la DGFIP, la réduction des surfaces est quant à elle bien actée, avec parfois la réduction des stationnements gratuits.

Brignoles

Pour libérer des places de parking, le maire a décidé de les rendre payantes !

La CGT s'est alors mise au service des agents mécontents. Tournées de service, HMI, pétition, manifestation et audiences en mairie, mobilisation d'autres corporations, rassemblement lors de la foire de Brignoles, audience en sous-préfecture n'ont malheureusement pas stoppé la machine. Cependant, des stationnements sécurisés pour vélo et trottinettes ont été installés sur le site, des places de parking ont été obtenues à la sous-préfecture, les tarifs des abonnements ont été revus à la baisse et celui réservé aux « locaux » a été ouvert aux agents. ●

Toulon Vert Coteau

Le site a vocation à être vendu. Quid donc de la situation du gardien concierge ?

La CGT a demandé audience au Préfet et obtenu le maintien du gardien sur le site de Vert Coteau le temps de la vente et de nouvelles missions en Préfecture pour le gardien. ●



Draguignan Brel

L'opération immobilière consiste à intégrer les quelques 80 agents du SDIF et du SPFE dans l'immeuble J. Brel qui en compte une centaine pour densifier les mètres carrés, comprenez entasser les agents ! Beaucoup d'études, de réunions « participatives » pour pas grand-chose de concret pour l'instant.

La CGT a demandé entre autre l'agrandissement du parking sur l'espace vert. ●



PROFITEURS DE GUERRE

Le gouvernement se refuse à prendre des mesures de blocage des prix et dans le même temps, nous apprenons que Total par une simple spéculation a gagné un milliard d'€ avec le déclenchement de la guerre. Et c'est sans compter tout ce qui rentre dans ses caisses depuis...

Rappelons que Total ne paye quasiment pas d'impôts en France. L'activité Total en France avec ses 37 000 salarié·e·s est déficitaire comptablement. Bizarrement, Total fait des milliards de profits sous l'intitulé mystérieux « reste du monde » : 11,5 milliards en 2022 (sur 49 milliards en tout), 9,1 milliards en 2023 (sur 28,5 milliards en tout) et 5,9 milliards en 2024 (sur 23 milliards en tout). Toujours imposés à des taux très très faibles... Or l'économiste Gabriel Zucman qui soulève le lièvre révèle que derrière cet intitulé on retrouve... la Suisse.

Il estime que pour échapper à la taxe sur les « super profits », la multinationale bascule massivement ses bénéfices vers des pays très accommodants fiscalement. De quoi reposer la question de la mise en place d'un impôt mondial sur les super profits. •

FRANCE (DE)CONNECT

Nouvelle perte massive de données publiques avec le piratage de ANTS. Après FICOBA (1,2 millions de comptes divulgués) La situation est surréaliste, l'État organise la centralisation de vos données d'identité via l'ANTS au nom de la sécurisation de vos données mais laisse traîner le tout sur un système tellement mal sécurisé que 18 millions de comptes français finissent en vente libre sur le dark web !

Comme la situation n'était sans doute pas assez ridicule, la CNIL va infliger une amende à l'ANTS pour n'avoir pas bien sécurisé ses données. Donc un organisme public qui agit au nom de l'État va infliger une amende à un autre service de l'État... cela va sans doute résoudre les problèmes.

Devant la répétition et la multiplication des piratages, des petits rigolos ont mis en ligne un site parodique mais plein d'infos, <https://francefuites.com>. Face au naufrage, on peut en rire mais tout cela reste affligeant. Et on comprend d'autant moins l'acharnement des sanctions disciplinaires à la DGFIP pour simple consultation des applications ! •

Le déni, c'est fini ! La DGFIP reconnue responsable d'un suicide !

Un jugement de la Cour Administrative d'Appel de Toulouse du 10 mars 2026 met en exergue la situation des personnels de la DGFIP confrontés à la dégradation des conditions de travail et aux destructions massives d'emplois.

Le jugement impute aux conditions d'exercice des missions dans le service la responsabilité du suicide intervenu à la DGFIP 66 en 2017. Cette décision vient confirmer le jugement rendu en 2024 par le TA de Montpellier contre lequel la DGFIP avait fait appel.

Ce verdict ne rendra pas la vie à notre collègue, mais il devrait inquiéter nos dirigeant·e·s. Le plan de prévention du suicide produit par A. VERDIER après la publication dans la presse des chiffres des suicides à la DGFIP est indigent.

Ça suffit ! Le travail ne doit pas rendre malade ! Des emplois, des moyens et une revalorisation du point d'indice ! •



NE M'APPELZ PLUS FRANCE

Problème d'identité ou manque d'imagination ?

Tout est rebaptisé avec le terme France dans l'intitulé, de France Services à France Travail (on a échappé à France Servage). Un nouveau porte avion ? Baptisons le France Libre, mais libre de quoi au juste ? Sans doute un pays libéré de son industrie et de sa souveraineté, et qui s'emploie méthodiquement à détruire le modèle social hérité du compromis Gaullo-communiste de l'après guerre qui nous a donné EDF (dont on fête les 80 ans malgré la fin de son modèle historique de monopole public), la Sécurité sociale, le statut de la Fonction publique...

Et maintenant, les EHPAD vont être rebaptisés «Maisons France Autonomie», concept Orwellien où la dépendance devient autonomie ! Attendons-nous à être rebaptisé France Taxes. Et, tant que nous y sommes, rendons hommage aux précurseurs, France Loisirs ou France Gall... •

~~DGFIP~~
France Taxes